

Montrouge, le 05 août 2026
N°2026_15206_DG75-C930

**CONCOURS PROFESSIONNEL POUR L'ACCÈS AU
GRADE DE CONTRÔLEUR DE PREMIÈRE CLASSE DE
L'INSEE**

RAPPORT DU JURY

ANNÉE 2026

Table des matières

1. Déroulement du concours.....	3
2. Caractéristiques de l'épreuve et principes de notation.....	3
2.1. Caractéristiques de l'épreuve.....	3
2.2. Principes de notation.....	4
3. Les candidats et les résultats.....	5
4. Le questionnaire à choix multiples.....	5
4.1. Les questions du QCM.....	7
4.2. Les résultats du QCM.....	9
4.3. Les remarques du jury.....	10
5. Les questions appelant des réponses courtes.....	10
5.1. Les intitulés des questions.....	10
5.2. Les résultats des questions à réponses courtes.....	11
5.3. Les remarques du jury.....	12
6. Les références juridiques du concours.....	15
ANNEXE 1 : DONNÉES STATISTIQUES SUR LE CONCOURS 2026.....	16
ANNEXE 2 : PROGRAMME DU CONCOURS.....	17
ANNEXE 3 : ARRÊTÉ FIXANT LA COMPOSITION DU JURY.....	18

Ce rapport a été rédigé par la présidente du jury à partir des contributions des membres du jury et des collègues de la division Formation Concours, qu'ils en soient remerciés.

1. Déroulement du concours

Pour pouvoir se présenter à l'épreuve de ce concours professionnel de contrôleur de première classe, les candidats devaient avoir au moins atteint au 31 décembre 2026 le 6^e échelon du grade de contrôleur de l'Insee de 2^e classe et justifier d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau, en application des décrets n° 2010-1719 du 30 décembre 2010 modifié et n°2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié.

Toutefois, les candidats qui auraient rempli les conditions d'inscription antérieures (4^e échelon) au 31/12/2026 en déroulant leur carrière selon les dispositions statutaires antérieures au 01/09/2022 étaient également admis à concourir, conformément à l'article 3 du décret n°2022-1209 modifiant les dispositions communes relatives à l'organisation des carrières des fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État.

Pour le concours 2026, les inscriptions ont eu lieu entre le 18 décembre 2025 et le 22 janvier 2026. Pour la deuxième année les inscriptions sont entièrement dématérialisées. 301 candidats se sont inscrits dont 12 ne remplissaient pas les conditions. 289 candidats ont été admis à concourir et 249 d'entre eux se sont présentés à l'épreuve le 17 mars 2026. Le nombre de candidats inscrits est supérieur à 2025 (266 agents). Le taux de présence à l'épreuve, se situant à 86,2 %, est en légère baisse par rapport aux années précédentes.

L'épreuve a eu lieu dans les centres d'examen suivants : Ajaccio, Baie-Mahault, Besançon, Caen, Cayenne, Fort-de-France, Lille, Lyon, Mamoudzou, Marseille, Metz, Orléans, Poitiers, Nantes, Paris, Rennes, Saint-Denis de la Réunion et Toulouse.

Comme pour tous les concours et examens professionnels, les épreuves écrites sont corrigées sous couvert de l'anonymat. Comme les années précédentes, les questions appelant des réponses courtes ont été corrigées en double correction à l'aveugle : chaque correcteur ne connaît ni la note, ni les appréciations mises par l'autre correcteur. L'application de barèmes précis a permis de garantir une bonne homogénéité des notes entre les correcteurs.

Au final, la barre d'admission est de 11,91 et le taux d'admission est de 16,5 % (cf. annexe 1).

2. Caractéristiques de l'épreuve et principes de notation

2.1. Caractéristiques de l'épreuve

Le concours comporte une unique épreuve écrite, notée de 0 à 20, d'une durée de deux heures, qui se compose de deux parties :

- 1 – Un questionnaire à choix multiples (QCM).
- 2 – Des questions appelant des réponses courtes (QCR).

L'épreuve est destinée à apprécier les connaissances professionnelles des candidats, leur ouverture sur leur environnement professionnel et leur capacité à exprimer par écrit une analyse synthétique et structurée sur des travaux statistiques.

Le champ des connaissances professionnelles attendues couvre les connaissances de base statistiques, économiques et démographiques, les missions et l'organisation de l'Insee, son rôle dans le système

statistique public et européen. Le programme est détaillé en annexe du présent rapport. Il porte sur trois grands domaines :

- 1 – Les fondamentaux statistiques, économiques et démographiques : la statistique descriptive, les notions économiques de base, la démographie.
- 2 – La connaissance de l'Insee (son organisation, ses missions, ses travaux, ses outils), son environnement et sa gouvernance.
- 3 – Les questions d'actualité, les grands dossiers de l'Insee du moment.

Les connaissances nécessaires pour répondre aux deux parties de l'épreuve sont contenues dans le bagage de base des contrôleurs de 2^e classe de l'Insee. Elles sont accessibles sur divers sites Internet, dont les principaux sont indiqués à titre illustratif, ci-dessous :

- le site de l'Insee (www.insee.fr) et le blog de l'Insee (<https://blog.insee.fr/>),
- l'intranet de l'Insee (Symphonie),
- la plateforme Maskaret,
- le site du Céfil (www.cefil.fr),
- le site statistique du Cnam, StatNet (<http://www.agro-montpellier.fr/cnam-lr/statnet/cours.htm>), pour son cours de statistique descriptive,
- le site de l'Ined (www.ined.fr).

Les supports de communication interne tels que *Déchiffrer – Le Mag*, *Déchiffrer – La Lettre* ainsi que le *Rapport annuel d'activité de l'Insee* constituent d'indispensables sources d'informations.

2.2. Principes de notation

Le barème de notation est le suivant :

- Le QCM comporte 25 questions. Pour chaque question, quatre réponses sont proposées au candidat, dont une seule est exacte et exclusive des autres.
- Il est noté de la manière suivante :
 - + 1 point pour chaque bonne réponse,
 - 0 point pour chaque absence de réponse,
 - 0,5 point pour chaque réponse fausse.

La note obtenue au QCM est ramenée à une note comprise entre 0 et 8 points, cette dernière note correspondant à 25 bonnes réponses.

Les questions appelant des réponses courtes permettent d'apprécier le niveau de connaissance des candidats dans les domaines constituant le programme, ainsi que leur capacité à structurer et à argumenter une réponse. La dernière question proposée s'attache à mesurer la capacité des candidats à dégager les principaux résultats d'un tableau chiffré, à les commenter succinctement en les ordonnant et à apporter un premier niveau d'analyse des messages qui en ressortent.

Les candidats doivent répondre à trois questions parmi les cinq qui leur sont proposées. Chaque question est notée sur 4 points. L'ensemble des questions appelant des réponses courtes est donc noté sur 12 points.

La note finale correspond à la somme des deux notes. Elle est donc composée à 60 % de la note obtenue aux questions appelant des réponses courtes (12 points sur 20) et à 40 % de celle du QCM (8 points sur 20).

Le jury s'est attaché à proposer une variété de thèmes abordés de manière à répondre à la diversité des parcours professionnels des candidats. Il a aussi veillé à ce que les questions soient exprimées de manière lisible, synthétique et, concernant le QCM, à ce que la bonne réponse puisse être identifiée de manière unique et certaine parmi toutes les modalités.

Par ailleurs, le jury a vérifié, comme les années précédentes, l'actualité et la disponibilité de chaque source documentaire de référence.

Concernant plus particulièrement les questions appelant des réponses courtes, le jury a identifié les notions et compétences attendues de la part des candidats. Il a établi en concertation un barème de notation sans ambiguïté, partagé et appliqué par tous les membres du jury.

3. Les candidats et les résultats

Le nombre d'admis a été fixé à 41 en 2026, ce qui correspond à un taux d'admission de 16,5 % des présents. Il était de 20 % au précédent concours.

Au final, la barre d'admission est de 11,91. Ce niveau est plus élevé que celui de l'année dernière (10,10). Cette élévation de la barre s'explique par le fait que les candidats ont obtenu globalement de meilleurs résultats à l'épreuve, aux questions appelant des réponses courtes comme au QCM.

Les femmes représentent 62,7 % des candidats présents à l'épreuve, et 65,9 % des admis. Le taux d'admission des femmes s'établit à 17 %, celui des hommes à 15 %. L'écart de réussite par genre se réduit encore cette année par rapport à l'année précédente, où les taux d'admission étaient de 17 % pour les femmes et 25 % pour les hommes.

22 agents admis sur 41 ont moins de 40 ans. C'est une proportion beaucoup moins élevée qu'en 2025 (avec respectivement 54 % et 66 %), mais très proche de celle de 2024 (53 %).

Par type d'établissement, les candidats des directions régionales ont un taux d'admission de 17 %. Ceux de la direction générale ont un taux d'admission de 10 %. Comme l'année précédente, il n'y a pas d'admis parmi les candidats des services statistiques ministériels et autres.

4. Le questionnaire à choix multiples

Les candidats doivent, conformément à la consigne, répondre à un QCM de 25 questions, en ne cochant qu'une seule bonne réponse parmi les quatre propositions. La bonne réponse est unique et elle est placée de manière totalement aléatoire. Elle rapporte un point. L'absence de réponse ne rapporte aucun point. Une mauvaise réponse est pénalisée d'un demi-point.

Une grille spécifique est fournie aux candidats (cf. modèle ci-dessous). Pour chaque question, le candidat noircira la case correspondante de la première ligne. En cas d'erreur, le candidat noircira la case jugée bonne de la seconde ligne.

Intitulé épreuve:

N° de Candidat :

Nom :

Prénom :

Signature du candidat :

Veillez remplir les cases à cocher avec un stylo bille **NOIR** – Ne pas utiliser de **CORRECTEUR**.

• Consignes de remplissage :

Noircir les cases : ■

Ne pas entourer les cases : □

• Pour **MODIFIER** votre 1^{ère} réponse, ne raturez pas, mais indiquez seulement votre nouvelle réponse sur la 2^{ème} ligne

A B C D
□ ■ □ □
VOTRE 1^{ère} REPONSE
□ □ □ ■
VOTRE NOUVELLE REPONSE

• Pour **ANNULER** votre réponse, Remplissez toutes les cases.

A B C D
■ ■ ■ ■
■ ■ ■ ■

Merci de compléter au stylo **NOIR** exclusivement

	A	B	C	D
1	U	U	U	U
	U	U	U	U
2	U	U	U	U
	U	U	U	U
3	U	U	U	U
	U	U	U	U
4	U	U	U	U
	U	U	U	U
5	U	U	U	U
	U	U	U	U
6	U	U	U	U
	U	U	U	U
7	U	U	U	U
	U	U	U	U
8	U	U	U	U
	U	U	U	U
9	U	U	U	U
	U	U	U	U
10	U	U	U	U
	U	U	U	U

	A	B	C	D
11	U	U	U	U
	U	U	U	U
12	U	U	U	U
	U	U	U	U
13	U	U	U	U
	U	U	U	U
14	U	U	U	U
	U	U	U	U
15	U	U	U	U
	U	U	U	U
16	U	U	U	U
	U	U	U	U
17	U	U	U	U
	U	U	U	U
18	U	U	U	U
	U	U	U	U
19	U	U	U	U
	U	U	U	U
20	U	U	U	U
	U	U	U	U

	A	B	C	D
21	U	U	U	U
	U	U	U	U
22	U	U	U	U
	U	U	U	U
23	U	U	U	U
	U	U	U	U
24	U	U	U	U
	U	U	U	U
25	U	U	U	U
	U	U	U	U

4.1. Les questions du QCM de la session 2026

Question	Libellés de la question et des réponses
1	L'Insee a été créé en :
A	1961
B	1956
C	1951
D	1946
2	La dispersion d'une série peut se mesurer grâce à :
A	son taux de croissance
B	sa variance
C	sa moyenne
D	son mode
3	L'introduction de la collecte par internet dans l'Enquête Emploi en Continu date de :
A	2015
B	2018
C	2021
D	2024
4	En quelle année le règlement général sur la protection des données (RGPD) est-il entré en vigueur ?
A	2005
B	2012
C	2018
D	2024
5	Quel est le rôle du comité du label ?
A	Délivrer un avis sur l'amende administrative
B	Délivrer un avis d'opportunité
C	Autoriser l'accès aux données d'enquêtes
D	Délivrer un avis de conformité
6	Quel établissement ne possède pas de SNDI (Service National de Développement Informatique) ?
A	Lille
B	Marseille
C	Nantes
D	Orléans
7	En 2021, le chiffre d'affaires d'une entreprise était de 50 millions d'euros. En 2025, il était de 45 millions d'euros. Quelle proposition est fausse ?
A	Le chiffre d'affaires a diminué de 10 % par an en 4 ans.
B	Le chiffre d'affaires a diminué de 2,6 % par an en 4 ans.
C	Le chiffre d'affaires a diminué de 10 %.
D	Le chiffre d'affaires de 2021 était plus élevé que celui de 2025.
8	Chaque année, ce défi statistique destiné aux lycéens est organisé par l'Insee en France. Il s'agit de :
A	la coupe du monde de statistiques
B	la compétition européenne de statistiques
C	les journées de méthodologie statistique (JMS)
D	les jeux olympiques de statistiques
9	Qu'est ce qui est vrai concernant Résil ?
A	C'est un projet en lien avec le développement du multimode dans les enquêtes ménages.
B	C'est un répertoire mis en production en 2023.
C	C'est un projet en lien avec la mutualisation des enquêtes ménages et entreprises.
D	C'est un répertoire utilisant des données administratives.
10	Quelle instance évalue les activités du service statistique public ?
A	L'autorité de la statistique publique (ASP)
B	Le conseil national de l'information statistique (Cnis)
C	Eurostat
D	Le comité du secret
11	Quelle application permet de réaliser des modèles de projections de population selon la méthode des composantes ?
A	Télémaque
B	Omphale
C	Morphée
D	Omer
12	Quel événement notable a été constaté dans le bilan démographique 2025 ?
A	La taux de fécondité a augmenté.
B	L'espérance de vie des hommes dépasse celle des femmes.
C	Le solde naturel est négatif.
D	La population de la France a diminué.
13	En France, le compte qui retrace la valeur des biens exportés et la valeur des biens importés s'appelle :
A	la balance commerciale
B	l'acquis commercial
C	la balance des paiements
D	la couverture internationale

- 14 **Quelle nomenclature internationale est utilisée afin de décomposer la dépense de consommation des ménages par fonction ?**
 A ECOPOP 2018
 B SCN 2008
 C POPOPOP 2008
 D **COICOP 2018**
- 15 **Comment s'appelle la lettre électronique d'information RH envoyée à tous les agents en poste à l'Insee ?**
 A La lettre du CSRH
 B Déchiffrer la lettre
 C En bRHeF
 D **Flash RH**
- 16 **Quel est l'un des apports de LS3 par rapport à AUSV3 ?**
 A Maintenir un accès à SAS
 B Programmer sous Rstudio
 C **Réserver une quantité de mémoire pour les traitements**
 D Accéder à Figaro
- 17 **Quel comité intervient pour arbitrer entre l'ensemble des projets et investissements de l'institut et en décider les moyens ?**
 A Le comité des investissements
 B **Le comité de direction de programmation triennale des travaux (CD PTT)**
 C Le comité de pilotage annuel technique (PAT)
 D Le comité d'évaluation des dépenses ministérielles
- 18 **Quel référentiel d'adresses a été mis en service en septembre 2025 ?**
 A **Gaia**
 B Geoloc
 C Refigeo
 D La BAN (base d'adresses nationale)
- 19 **Quel format de stockage des données est utilisé à l'Insee ?**
 A Java
 B **Parquet**
 C Oracle
 D Python
- 20 **Quelle affirmation décrit la relation entre chômage au sens du BIT et personnes inscrites à France Travail ?**
 A Tous les chômeurs au sens du BIT sont automatiquement inscrits à France Travail.
 B Toutes les personnes inscrites à France Travail sont au chômage au sens du BIT.
 C Les deux notions sont identiques et interchangeables.
 D **Les deux populations se recoupent en partie.**
- 21 **Parmi ces mots de passe, lequel apparaît comme le plus « robuste » ?**
 A jeandupont120275
 B LibourneGironde33500
 C motdepasse1!
 D **M3dianem0yenne68!**
- 22 **Pour l'échange de fichiers avec l'extérieur qui ne peuvent pas transiter par messagerie électronique, un agent de l'État peut utiliser :**
 A **France Transfert**
 B France Communication
 C France Pli
 D France Post
- 23 **L'indicateur conjoncturel de fécondité correspond au nombre d'enfants :**
 A nés vivants dans l'année par rapport à la population totale moyenne de l'année.
 B effectivement mis au monde par une cohorte de femmes âgées de 50 ans.
 C **d'une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.**
 D par femme pour une tranche d'âge donnée.
- 24 **D'après le rapport d'activité 2024, le nombre de personnes inscrites au répertoire national d'identification des personnes physiques (RNIPP), géré par l'Insee, s'élève à :**
 A 48,9 millions
 B 68,4 millions
 C **117,8 millions**
 D 233,9 millions
- 25 **Quelle entité appartient au groupe Ensae-Ensai (ex-Genes : groupe des écoles nationales d'économie et statistique) ?**
 A **Crest**
 B Cefil
 C Ensap
 D École Polytechnique

4.2. Les résultats du QCM

La note moyenne au QCM est de 3,52 sur 8 (2,72 sur 8 en 2025). Cette moyenne, un peu plus élevée qu'en 2025 mais inférieure à 4 sur 8, s'explique par le format de l'épreuve. Comme par le passé, la notation du QCM est négative en cas de réponse incorrecte, ce qui induit mécaniquement une diminution du résultat final par rapport à une épreuve qui ne prendrait en compte que les réponses correctes. Cependant, la pénalisation d'une mauvaise réponse a été fixée à un demi-point en 2026 (-0,5 point) contre un point (-1 point) les années précédentes.

Le meilleur candidat a obtenu la note de 7,36. Un seul candidat a obtenu la note de zéro. Ils étaient 24 l'an dernier, 7 en 2024 et 17 en 2023.

Les candidats ont répondu à environ 17 questions sur les 25 : le taux de non-réponse s'élève ainsi à 33,6 %. Ce taux est un peu moins fort que pour le concours précédent, pour lequel le taux de non-réponse était de 38,4 %. Six questions ont un taux de non-réponse supérieur à 50 %, dont une à plus de 60 %. Lorsqu'ils ont répondu, ils ont coché la bonne réponse dans les trois quarts des cas : le taux de bonnes réponses est en effet de 75 %. Ce taux est proche de celui de l'année précédente (76,7 %).

Neuf questions ont un taux de bonnes réponses supérieur à 82 %. Cette proportion diminue par rapport aux résultats de l'année précédente où la moitié des questions dépassait ce taux. Deux questions ont un taux de bonnes réponses inférieur à 50 % contre cinq questions en 2025 mais deux également en 2024.

4.3. Les remarques du jury

Le jury note que le taux de bonnes réponses par question est en légère diminution mais que globalement, la moyenne est un peu plus élevée que lors de la précédente session. La moindre pénalisation des mauvaises réponses a pu inciter les candidats à cocher l'une des cases. Toutefois, du fait du barème de notation, les candidats qui répondent au QCM sans connaître la bonne modalité s'exposent toujours à la baisse de leur note et pas seulement à son maintien. Le jury rappelle le **caractère pénalisant d'une mauvaise réponse**, comme le montre l'exemple ci-dessous.

Sur 8 questions, un candidat connaît la réponse à 4 questions (Q1, Q4, Q5 et Q7). Pour les 4 autres, il n'est pas certain de sa réponse.

	1 ^{er} cas : Le candidat ne répond pas aux questions où il n'est pas certain de sa réponse.	2 ^e cas : Sur les 4 questions où il n'est pas certain de sa réponse, le candidat tente de répondre à Q2 et Q8. Mais ses deux réponses sont fausses.	3 ^e cas : Le candidat tente de répondre à toutes les questions, y compris celles où il n'est pas certain de sa réponse. Et les quatre réponses sont fausses.
Q1	1	1	1
Q2	0	-0,5	-0,5
Q3	0	0	-0,5
Q4	1	1	1
Q5	1	1	1
Q6	0	0	-0,5
Q7	1	1	1
Q8	0	-0,5	-0,5
Total des points obtenus sur 8	4	3	2

La stratégie optimale est clairement de ne répondre qu'aux questions dont la réponse est connue avec le plus de certitude.

5. Les questions appelant des réponses courtes

Le candidat doit choisir trois questions parmi les cinq proposées. Il peut les traiter dans l'ordre qu'il souhaite, tout en respectant la consigne donnée : « Vous traiterez chacune des questions de manière structurée et synthétique ».

Les compétences attendues du candidat dans cet exercice portent sur la connaissance et l'ouverture sur son environnement professionnel, ainsi que sa capacité rédactionnelle : réponse dotée d'un plan ou du moins une réponse construite. La question 5 évalue la capacité du candidat à dégager les résultats demandés d'un tableau chiffré, à les commenter succinctement en les organisant et si possible, à proposer un premier niveau d'analyse des messages.

5.1. Les intitulés des questions

Question 1 : L'Insee mobilise trois types de données : administratives, privées et issues d'enquêtes. Après avoir défini et illustré par un exemple chacune d'entre elles, vous présenterez les avantages et inconvénients des sources privées.

Question 2 : L'Insee emploie des travailleurs en situation de handicap. Après avoir rappelé les différentes formes de handicap, vous présenterez les acteurs et les dispositifs de sensibilisation existants à l'Insee pour favoriser leur inclusion. Enfin, vous détaillerez les moyens mis en œuvre pour garantir l'accessibilité de leur environnement de travail.

Question 3 : L'enquête auprès des personnes fréquentant des services d'aide, dite Enquête Sans Domicile, est une opération exceptionnelle pour l'Insee. Après avoir rappelé succinctement le champ et les objectifs de cette enquête, vous en décrierez le protocole et les acteurs de la collecte.

Question 4 : Dans un monde où la manière de s'informer change rapidement, l'Insee s'adapte et améliore ses canaux de diffusion et de communication. Après avoir présenté différentes actions et collaborations en direction du jeune public, vous en préciserez les services et métiers concernés à l'Insee et les objectifs visés.

Question 5 : À partir du tableau ci-dessous, vous montrerez d'une part les liens entre niveau de diplôme et situation sur le marché du travail et, d'autre part, les liens entre niveau de compétences à l'écrit ou en calcul et situation sur le marché du travail.

Situation sur le marché du travail en 2022, selon le niveau de diplôme et les difficultés rencontrées à l'écrit ou en calcul

Niveau de diplôme et niveau de compétences à l'écrit ou en calcul	Niveau de diplôme	Niveau de compétences à l'écrit ou en calcul	Situation sur le marché du travail				en %
			Emploi	Chômage	Inactivité	Ensemble	
Peu ou pas diplômés	15	100	61	18	21	100	
En difficulté	///	46	51	21	28	100	
Pas de difficultés	///	54	70	15	15	100	
Diplômés du secondaire	42	100	82	11	7	100	
En difficulté	///	16	75	15	10	100	
Pas de difficultés	///	84	83	11	6	100	
Diplômés du supérieur	43	100	91	6	3	100	
Ensemble	100	///	83	10	7	100	

/// : absence de résultat due à la nature des choses.

Notes : Les personnes en difficulté sont celles ayant des difficultés à l'écrit et/ou des difficultés en calcul. Les personnes sans difficultés sont celles qui n'ont aucune difficulté, ni à l'écrit ni en calcul. Les résultats sont similaires

si on regarde distinctement les personnes ayant des difficultés à l'écrit et les personnes ayant des difficultés en calcul. Le tableau comprend des données de cadrage supplémentaires.

Lecture : En 2022, 51 % des personnes peu ou pas diplômées rencontrant des difficultés à l'écrit ou en calcul sont en emploi, 21 % sont au chômage et 28 % sont inactives.

Champ : France, personnes âgées de 18 à 64 ans hors personnes en études, à la retraite, en incapacité de travailler pour des raisons de santé ou de handicap.

Sources : Insee-ANLCI, enquête sur la Formation tout au long de la vie 2022-2023, module « compétences ».

5.2. Les résultats des questions à réponses courtes

Pour les questions appelant des réponses courtes, la moyenne des notes des présents est de 5,5 sur 12. La moitié des candidats a eu une note supérieure à 5,57. Le meilleur candidat a obtenu la note de 10,07. Les notes globales sont supérieures à celles de l'année dernière où la moyenne était de 4,75 et la médiane de 4,74.

La réponse la mieux notée par le jury à chaque question courte est disponible en accès libre sur le site de l'Insee dans la rubrique : [Accueil / L'Insee et la statistique publique / L'Insee / Travailler à l'Insee / Liste et dates des concours / Contrôleur / Contrôleur première classe](#).

5.3. Les remarques du jury

Le jury attire l'attention des candidats sur la gestion du temps de l'épreuve. **Un candidat qui ne traite qu'une ou deux questions appelant des réponses courtes se pénalise d'autant immédiatement.** Ainsi, cette année, 17 candidats n'ont répondu qu'à deux questions, 7 candidats n'ont répondu qu'à une seule question et 4 candidats n'ont répondu à aucune question. Aucun de ces 28 candidats n'a été admis.

Inversement, **un candidat qui traiterait plus de trois questions se pénaliserait également.** Dans ce cas, le jury ne corrige que les réponses aux trois premières questions dans l'ordre de la copie, les autres réponses n'étant pas prises en compte. Aucun candidat n'a traité plus de trois questions lors de la session 2026.

Les sujets proposés s'attachent aux connaissances et compétences attendues d'un contrôleur de première classe. Ils concernent un champ assez large de manière à tenir compte de la diversité des parcours professionnels des agents.

Le jury rappelle qu'un candidat, agent de l'Insee quel que soit son lieu d'affectation, se doit d'être ouvert sur son environnement professionnel et se tenir régulièrement informé sur les outils, les travaux, les missions de l'Insee et leurs évolutions, sans se cantonner au périmètre de son poste ou de ses postes occupés précédemment. Le format de l'épreuve imposant de répondre à trois questions, le candidat devra forcément apporter des éléments de connaissances sur un ou plusieurs thèmes ne relevant pas de son quotidien de travail.

Le jury note une très forte hétérogénéité des copies, certaines d'un niveau très satisfaisant, d'autres démontrant des connaissances très insuffisantes, sur un ou plusieurs sujets. Six candidats ont obtenu une note supérieure à 9 sur 12 et, à l'inverse, sept candidats ont eu moins de 2 sur 12.

Le jury attire l'attention des candidats sur l'importance de la construction de leur réponse. Elle manque parfois de concision et plus souvent de rigueur. **Le jury conseille donc aux candidats de bien lire et analyser la question posée pour en déterminer son champ. En règle générale, le plan attendu pour la réponse est suggéré dans la question.** Un paragraphe qui répond précisément à la question est préférable à un long développement qui couvre un sujet plus vaste.

Les candidats doivent clairement préciser la question qu'ils traitent, a minima en mentionner le numéro. **Chaque réponse doit comporter une introduction, un développement et une conclusion / ouverture.** Il y a trop de copies où cette structure de réponse n'est pas respectée.

Si l'introduction – **qui ne doit pas se résumer à une simple reprise de l'énoncé de la question** – semble être mieux maîtrisée par les candidats, il n'en est pas de même **pour la conclusion, trop souvent absente des copies. Proposer une ouverture pertinente ou une réflexion sur le sujet traité est toujours apprécié et valorisé dans la note attribuée.**

Le jury attend aussi des phrases construites, avec un ordonnancement des idées et des mots de liaison. Les transitions sont importantes pour expliciter le raisonnement et l'enchaînement des idées. Chaque sigle doit être explicité (au moins la 1^{re} fois qu'il est employé).

Il n'y a pas de consigne précise sur la longueur des réponses, celles-ci devant être « structurées et synthétiques ». Le jury apprécie davantage un écrit court, mais juste et bien construit, qu'une réponse contenant des répétitions, des éléments hors sujet et/ou des inexactitudes. De plus, une réponse ainsi « allongée » pénalisera le candidat, en lui laissant moins de temps pour répondre au reste de l'épreuve. Dans tous les cas, il n'est pas de bon ton d'écrire des éléments faux sur le sujet choisi.

Des opinions personnelles peuvent parfois être formulées, lorsque le sujet le précise explicitement, voire dans l'introduction ou la conclusion. Elles doivent alors être présentées de manière constructive et mesurée, en se cantonnant strictement au domaine professionnel.

Le jury apporte une grande attention au soin apporté aux copies et au niveau d'orthographe des candidats. Dans ce domaine, les accents sont requis et font partie de l'évaluation de la qualité orthographique de la copie. Les candidats doivent soigner leur écriture, la présentation de la copie, respecter les règles de langage et grammaticales élémentaires. Dans ce cadre, une relecture est souvent un moyen efficace de gagner en qualité. **Les candidats ne doivent pas hésiter à espacer d'une ligne les écrits pour améliorer la lisibilité.**

Le profil type d'une bonne copie est celui où trois questions ont été traitées sur les cinq proposées, sans contresens ni hors-sujet, en mettant en évidence des connaissances générales sur le sujet, l'ensemble étant rédigé de manière structurée et claire, **en suivant le plan proposé dans le libellé de la question.**

Question 1 : L'Insee mobilise trois types de données : administratives, privées et issues d'enquêtes. Après avoir défini et illustré par un exemple chacune d'entre elles, vous présenterez les avantages et inconvénients des sources privées.

Cette question a été choisie par près des deux tiers des candidats (153 candidats). Elle a été globalement bien comprise : la note moyenne obtenue sur cette question est supérieure à la moyenne générale. Si le plan indiqué dans la question a généralement été bien respecté, de nombreux candidats n'ont toutefois proposé ni introduction ni conclusion. Dans le contenu du développement, peu de candidats ont parlé d'échantillon ou d'échantillonnage et peu également ont distingué les enquêtes auprès des entreprises de celles auprès des ménages. Dans plusieurs copies, ont été confondus la définition et l'exemple attendus pour chaque type de données. Enfin, la partie sur les avantages et inconvénients était parfois peu développée ou comportait des erreurs (avantage ou inconvénient attribué aux sources privées à tort).

Question 2 : L'Insee emploie des travailleurs en situation de handicap. Après avoir rappelé les différentes formes de handicap, vous présenterez les acteurs et les dispositifs de sensibilisation existants à l'Insee pour favoriser leur inclusion. Enfin, vous détaillerez les moyens mis en œuvre pour garantir l'accessibilité de leur environnement de travail.

Cette question a été choisie par un tiers environ des candidats (81 candidats). Comme pour la 1^{re} question, elle a été globalement bien comprise : la note moyenne obtenue étant supérieure à la moyenne générale. La sous-partie sur les dispositifs de sensibilisation a, parfois, été peu développée. S'agissant des acteurs, ceux œuvrant au niveau national ont été rarement cités. Sur les moyens mis en œuvre, ce qui a trait au bâtimentaire a été le plus souvent cité, contrairement à l'accessibilité numérique.

Question 3 : L'enquête auprès des personnes fréquentant des services d'aide, dite Enquête Sans Domicile, est une opération exceptionnelle pour l'Insee. Après avoir rappelé succinctement le champ et les objectifs de cette enquête, vous en décrirez le protocole et les acteurs de la collecte.

Cette question a été choisie dans une proportion à peu près équivalente à la 1^{re} (149 candidats). S'agissant d'un sujet d'actualité, les notes obtenues sont globalement meilleures, la note moyenne étant la plus élevée des cinq questions.

Les membres du jury ont, par ailleurs, senti à la lecture des réponses que des candidats avaient dû participer à l'enquête SD. Il est à noter que très peu de candidats ont été hors sujet même si quelques erreurs ont été faites sur la périodicité ou le champ de l'enquête. Parfois, dans les réponses, la frontière était un peu floue entre le volet structure et le volet individu.

Question 4 : Dans un monde où la manière de s'informer change rapidement, l'Insee s'adapte et améliore ses canaux de diffusion et de communication. Après avoir présenté différentes actions et collaborations en direction du jeune public, vous en préciserez les services et métiers concernés à l'Insee et les objectifs visés.

Cette question a été choisie par la moitié des candidats (128 candidats). La note moyenne est la plus faible des cinq questions, mais ce sujet compte quelques très bonnes copies.

Les membres du jury ont constaté parfois un problème de lecture de l'énoncé et trop peu de candidats ont précisé les objectifs recherchés à commencer par le développement de la culture statistique chez les jeunes. Globalement, les connaissances semblent plus fragiles sur ce sujet avec un manque de précisions dans la réponse apportée en particulier en ce qui concerne les acteurs.

Question 5 : À partir du tableau ci-dessous, vous montrerez d'une part les liens entre niveau de diplôme et situation sur le marché du travail et, d'autre part, les liens entre niveau de compétences à l'écrit ou en calcul et situation sur le marché du travail.

Cette question a été la plus choisie parmi les cinq proposées, 77 % des candidats l'ont sélectionnée. Cependant, cette proportion est en baisse par rapport aux années précédentes, où la question d'interprétation de tableau avait été choisie par 86 % des candidats en 2025 et 94 % des candidats en 2024. Pour cette session 2026, la note moyenne se situe parmi les plus faibles, juste avant celle du sujet de la question 4.

Sur la forme, trop de candidats oublient de citer le champ, la source ou l'objet, qui sont pourtant des éléments facilement mobilisables dans l'introduction. La structuration de la réponse (introduction, synthèse, conclusion) reste indispensable, même pour cette question d'analyse chiffrée. Sur le fond, il n'est pas utile de détailler l'ensemble des chiffres du tableau, le jury attend une sélection des informations pertinentes. Mais les constats énoncés doivent être étayés par des chiffres correctement sélectionnés et cités. Certaines copies ne citent aucun chiffre, ce qui les pénalise. L'analyse doit également être structurée, en réalisant une synthèse et en allant du général au plus détaillé. Les candidats gagneraient à bien suivre le plan suggéré dans la question.

La plupart des candidats se cantonnent à commenter les éléments chiffrés, rares sont ceux qui apportent des éléments d'explication ou un premier niveau d'analyse. Très peu de candidats proposent des comparaisons ou donnent des proportions.

Les candidats doivent veiller à ne pas faire dire au tableau ce qui n'y figure pas (par exemple que les plus diplômés ne rencontrent aucune difficulté à l'écrit ou en calcul) et à ne pas commenter les mêmes données à plusieurs reprises (notamment en les reprenant dans les 2 grandes parties attendues pour le développement).

6. Les références juridiques du concours

- Décret 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique d'État modifié par le décret n°2016-581 du 11 mai 2016.
- Décret 2010-1719 du 30 décembre 2010 portant statut particulier des contrôleurs de l'Insee.
- Décret n° 2016-581 du 11 mai 2016 modifiant divers décrets relatifs à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie B de la fonction publique de l'État, notamment son article 12.
- Décret n°2022-1209 du 31 août 2022 modifiant les dispositions communes relatives à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie B de la fonction publique
- Arrêté du 12 mai 1997 fixant les conditions d'organisation des concours de recrutement de l'Institut national de la statistique et des études économiques et des concours d'admission d'élèves titulaires à l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information et à l'École nationale de la statistique et de l'administration économique
- Arrêté du 6 mai 2011 fixant les règles d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves du concours professionnel d'accès au grade de contrôleur de 1^{re} classe de l'Insee.

ANNEXE 1 : DONNÉES STATISTIQUES SUR LE CONCOURS 2026

Tableau 1 : De l'inscription à l'admission

Année	Inscrits	Présents	Taux de présence	Admis	Taux d'admission
2020	240	175	72,9 %	47	26,9 %
2021	189	161	85,2 %	45	28,0 %
2022	204	186	91,2 %	46	24,7 %
2023	290	262	90,3 %	42	16,0 %
2024	260	234	90,0 %	58	24,8 %
2025	266	234	88,0 %	47	20,1 %
2026	289	249	86,2 %	41	16,5 %

Tableau 2 : Les candidats par genre

	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Total	Part des femmes	Part des hommes
Présents	156	93	249	62,7 %	37,3 %
Admis	27	14	41	65,9 %	34,1 %
Taux d'admission	17,3 %	15,1 %	16,5 %	-	-

Tableau 3 : Les candidats par âge

	24-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50-54 ans	55 ans et +	Total
Présents	27	47	59	34	47	35	249
Admis	11	11	12	4	3	0	41
Taux d'admission	40,7 %	23,4 %	20,3 %	11,7 %	6,3 %	0,0 %	16,5 %

Tableau 4 : Les candidats par établissement

	Directions régionales	Direction générale	Autres (y compris SSM*)	Total
Présents	220	20	9	249
Admis	39	2	0	41
Taux d'admission	17,7 %	10,0 %	0,0 %	16,5 %

* SSM : Services statistiques ministériels

ANNEXE 2 : PROGRAMME DU CONCOURS

1) Fondamentaux statistiques, économiques et démographiques

11) Statistique descriptive

- Effectifs, fréquences, population, variables, caractères
- Indicateurs de tendance centrale et de dispersion
- Relation entre deux variables quantitatives
- Indicateurs de concentration
- Indices

12) Notions économiques de base

- Comptabilité nationale (secteurs institutionnels, territoire économique, ressources, emplois, équilibre)
- PIB, circuit économique
- Agents économiques
- Activité économique, secteurs, branches, entreprises, productivité
- Marché du travail, emploi, chômage
- Revenus, salaires, dépense, épargne
- Croissance
- Pouvoir d'achat
- Indices (indice des prix à la consommation et indice de référence des loyers)

13) Démographie

- Indicateurs élémentaires (solde naturel, migratoire, taux de natalité, de mortalité, indice de fécondité, espérance de vie)
- Pyramide des âges
- Transition démographique

2) Connaissance de l'Insee

21) L'Insee : son organisation, ses missions, ses travaux, ses outils

Informatique, postes de travail, logiciels bureautiques, sécurité, chartes d'utilisation

22) L'environnement et la gouvernance de l'Insee

23) Questions d'actualité, grands dossiers de l'Insee du moment

ANNEXE 3 : ARRÊTÉ FIXANT LA COMPOSITION DU JURY

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle,
énergétique et numérique

Arrêté du 05 février 2026

fixant la composition et le fonctionnement du jury du concours professionnel pour l'accès au grade de contrôleur de première classe du corps des contrôleurs de l'Institut national de la statistique et des études économiques au titre de l'année 2026

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2010-1719 du 30 décembre 2010 modifié portant statut particulier du corps des contrôleurs de l'Institut national de la statistique et des études économiques, notamment son article 12 ;

Vu le décret n° 2016-581 du 11 mai 2016 modifiant divers décrets relatifs à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie B de la fonction publique de l'État ;

Vu l'arrêté du 6 mai 2011 fixant les règles d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves du concours professionnel pour l'accès au grade de contrôleur 1^{ère} classe du corps des contrôleurs de l'Institut national de la statistique et des études économiques ;

Vu l'arrêté du 19 novembre 2025 autorisant l'ouverture d'un concours professionnel pour l'accès au grade de contrôleur de première classe du corps des contrôleurs de l'Institut national de la statistique et des études économiques au titre de l'année 2026,

Arrête :

Article 1^{er}

Le jury du concours professionnel pour l'accès au grade de contrôleur de première classe du corps des contrôleurs de l'Institut national de la statistique et des études économiques au titre de l'année 2026, est composé comme suit :

Présidente :

Mme Delphine LÉGLISE

Attachée statisticienne hors classe de l'Insee

Membres :

Mme Adeline BEOUTIS

Attachée statisticienne principale de l'Insee

M. Joachim CLÉ

Contrôleur principal de l'Insee

M. Dylan COLLET

Contrôleur principal de l'Insee

Mme Julie DUFEUTRELLE

Contrôleuse principale de l'Insee

M. Guillaume ELLIEN

Contrôleur principal de l'Insee

M. Yohann HUSSON

Attaché statisticien principal de l'Insee

Mme Christelle MARCAULT

Attachée statisticienne de l'Insee

Mme Sandrine PENANT

Attachée statisticienne principale de l'Insee

Mme Carla TAFIAL

Contrôleuse principale de l'Insee

M. Rémi VERRIEZ

Attaché statisticien de l'Insee

Article 2

En cas d'empêchement de la présidente du jury, la présidence sera assurée par M. Yohann HUSSON.

Article 3

M. Stéphane PAGNAT, chef de la section Concours et examens de l'Insee, est chargé du secrétariat du jury ou, en son absence, M. José RIBERA, gestionnaire du concours.

Article 4

Le directeur général de l'Institut national de la statistique et des études économiques est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 05 février 2026

Pour le ministre et par délégation,

Le directeur général de l'Institut national de la statistique et des études économiques,

Signé : F. LENGART
